

**FICHE SIGNALÉTIQUE****SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT****Identificateur du produit :** 0092 – Pro-Link Winter Rinse Away**Utilisation du produit :** Produit de nettoyage, neutralisant**Numéros de codes du produit :** WR600 (69970, 69971)**Catégorie SIMDUT :** D2B**Numéro de FS :** 0092**Nom et adresse du fournisseur :**Pro-Link Canada Sanitary Supplies Inc.
1411A Carling Avenue, Suite 406,
Ottawa, ON K1Z 1A7
Tél. : (613) 722-0798**Nom et adresse du fabricant :**

Se reporter au fournisseur

N° de téléphone d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666**SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX**

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>orale/rat</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>peau/lapin</u>	<u>CL₅₀</u> <u>ppm</u> <u>inh./rat</u>
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	5-10	n/d	n/d	n/d

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS*****EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ*******Voies d'entrée :** Inhalation, ingestion, contacts cutané et oculaire.**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :***Inhalation :* L'inhalation du brouillard ou des pulvérisations peut causer une irritation. Les expositions à des concentrations supérieures aux limites recommandées pendant de longues périodes peuvent causer une irritation chronique du nez, de la gorge et des voies bronchiques.*Contact cutané :* L'exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation cutanée. Peut causer une réaction plus grave au contact d'une région cutanée qui est couverte (comme sous un bracelet de montre) ou si la peau est écorchée ou scarifiée. Une simple exposition cutanée prolongée ne devrait pas causer l'absorption de quantités nocives.*Contact oculaire :* La poussière peut causer une douleur, une rougeur, un larmolement intense avec risque de lésion cornéenne si le traitement n'est pas immédiat. Les brouillards peuvent causer une irritation oculaire.*Ingestion :* La toxicité d'une simple dose orale est faible. Aucun danger important n'est prévu suite à l'ingestion accidentelle de petites quantités au cours des activités de manutention normales. L'ingestion de grandes quantités peut causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac ainsi qu'un risque de graves brûlures de la bouche et de la gorge.**Effets de l'exposition à long terme (chronique) :** Le contact cutané prolongé peut causer une dermatite.**Autres dangers importants :** Peut favoriser l'enrouillement des métaux mous en cas de contact prolongé.**SECTION 4 — PREMIERS SOINS****Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Si les malaises persistent, obtenir des soins médicaux.**Contact cutané :** Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer et laver à la machine les vêtements contaminés. Éliminer les articles en cuir contaminés. Si la douleur persiste après avoir rincé la région affectée, obtenir des soins médicaux.

Contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 20 minutes tout en tenant les paupières ouvertes afin d'assurer l'irrigation complète de l'œil. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est alerte, lui rincer la bouche avec de l'eau et lui faire boire de grandes quantités d'eau ou de lait. Obtenir immédiatement des soins médicaux. En cas de vomissement spontané, pencher la tête de la victime pour éviter qu'elle inhale les vomissures; lui rincer la bouche avec de l'eau et lui faire boire plus de fluides.

Note à l'intention du médecin traitant : Il peut être nécessaire d'irriguer l'œil pendant 45 minutes pour enlever autant que faire se peut le caustique. Le personnel médical décidera de la durée de l'irrigation et du traitement. Peut causer une constriction. Si on effectue un lavage, un contrôle endotrachéal et/ou avec œsophagoscope est recommandé. En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique après avoir décontaminé la région. Il n'existe aucun antidote particulier.

SECTION 5 — MARCHÉ À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : Ininflammable. Au contact de l'aluminium, peut libérer de l'hydrogène

Point d'éclair (méthode) : s/o

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : s/o

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : s/o

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs :* Insensible *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* Insensible

Propriétés oxydantes : Aucune

Température d'auto-inflammation : n/d

Moyens d'extinction adéquats : Eau, poudres chimiques et dioxyde de carbone sur les feux où le produit est mis en cause.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter des vêtements résistant aux produits chimiques (par exemple, un vêtement de protection anti-chimique) ainsi qu'un appareil respiratoire autonome à surpression, approuvé par NIOSH/MSHA.

Produits de combustion dangereux : Les températures élevées peuvent libérer des gaz toxiques ou corrosifs, comme des oxydes de soufre, de l'azote ou du sodium.

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Protection personnelle : Interdire l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. En cas de gros déversements, utiliser une tenue résistant à la pénétration des acides et des chaussures résistant aux acides. En cas de petits déversements, utiliser un équipement de protection (voir section 8). La matière déversée sera glissante.

Précautions environnementales : Éviter de rejeter la matière déversée dans les voies d'eau, comme les égouts, les cours d'eau ou les lacs.

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Aménager un barrage pour contenir la matière. Ramasser autant que faire se peut la matière déversée pour la recycler ou la réutiliser. Absorber le résidu avec du sable, de la vermiculite ou avec une autre matière absorbante. Rincer le résidu avec de l'eau savonneuse et rincer.

Matières interdites : Éviter d'utiliser de l'aluminium ou une autre matière qui corrode facilement pour manipuler les déversements.

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler la poussière ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Se laver à fond après la manipulation, spécialement autour des ongles. Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques chaque fois qu'on travaille à proximité des récipients ou des réservoirs de stockage. En présence d'aluminium, le produit libèrera de l'hydrogène.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans des contenants en plastique rigide, à l'écart de la chaleur. Dans les zones d'entreposage, fournir un bac de confinement secondaire pour réduire au minimum la contamination environnementale en cas de fuite, de déversement ou de rejet.

Matériaux d'emballage spéciaux : Des contenants en plastique sont recommandés.

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation générale est normalement suffisante.

Protection respiratoire : En cas de brouillards ou de pulvérisations, porter un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA muni de filtres contre les poussières et les brouillards.

Gants de protection : Des gants de caoutchouc, de caoutchouc de butyle ou de néoprène sont recommandés s'il y a risque de contact cutané.

Protection oculaire : Des lunettes protectrices contre les agents chimiques. Un écran facial est aussi recommandé pour manipuler les grandes quantités.

Autre matériel de protection : Douche oculaire, douche de sécurité. L'équipement de protection doit être nettoyé à fond après chaque utilisation. Après avoir utilisé l'équipement, éviter d'y toucher avant qu'il ait été neutralisé.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Liquide orange transparent; inodore.

Seuil de l'odeur : s/o

pH : 12-13

Point d'ébullition : n/d

Point de fusion/congélation : n/d

Pression de vapeur : n/d

Solubilité dans l'eau : Soluble

Coefficient de partage huile/eau : n/d

Densité ou densité relative (eau = 1) : 1,05

Densité de vapeur : s/o

Composés organiques volatils (COV) : n/d

Taux d'évaporation : n/d

% de matières volatiles selon le poids : n/d

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Normalement stable.

Conditions à éviter : Le contact avec les métaux facilement corrodés.

Matières à éviter : Acides forts, alcalis et comburants, métaux, comme l'aluminium et l'acier doux.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des gaz toxiques ou corrosifs, comme des oxydes de soufre, de l'azote ou du sodium.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Se reporter à la section 2.

CL₅₀ : Se reporter à la section 2.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV : Non déterminées.

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Térogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : n/d

Sensibilisation à la matière : Aucune rapportée.

Maladies aggravées par l'exposition : Les maladies cutanées et respiratoires peuvent être aggravées suite à l'exposition chronique.

Matières synergiques : Aucune connue.

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Aucune bioconcentration n'est prévue en raison de la solubilité de l'eau qui est relativement élevée. Biodégradation dans des conditions de laboratoire aérobie et statique : sous les limites détectables. Une dégradation chimique ou physique est prévue dans l'environnement et dans le sol. Le produit est

presque non toxique pour les poissons sur une base aiguë. CL₅₀ (vairon à grosse tête) : >100 mg/l. CL540 aiguë (crapet arlequin) : 1 050 mg/l.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible. Ne pas rejeter la matière résiduelle dans l'environnement.

Méthodes d'élimination : Utiliser seulement des services d'élimination des déchets autorisés. Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : TMD – Liquide corrosif, de base, Organique n.s.a. (EDTA tétrasodique), Classe 8, UN3267 groupe de emballage III.

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par : ProLink Canada Sanitary Supplies Inc.

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 25 octobre 2007

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.

s/o Sans objet

n/d Non disponible